



**SAINT
-MAURICE**
Val-de-Marne



LES MERCREDIS ET SAMEDIS DU SERVICE JEUNESSE



MAG

133 rue du Maréchal Leclerc
01 43 97 35 52

www.ville-saint-maurice.com    YouTube

Le respect des gestes barrières, l'hygiène des mains, le nettoyage des locaux et l'aération de la salle par la porte sont les règles de protection appliquées dans le cadre du protocole sanitaire à la MAG. Les jeunes seront invités à s'aérer très régulièrement lors de leur accueil. Le planning d'activités est susceptible de modifications en cas d'intempéries

FORMALITÉS D'INSCRIPTION

- * Retirer et remplir une fiche d'inscription à la MAG
- * Joindre une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile (mentionnant qu'elle couvre les activités extrascolaires)
- * 1 photocopie récente du carnet de vaccination
- * 5 € pour l'adhésion valable du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025